

Chapitre 2 - LES FONDEMENTS DES METHODES COUTS-CONTREPARTIES.

1-LE PRINCIPE DE LA VALEUR-UTILITE DU MODELE STANDARD.

1.1-Les fondements théoriques des analyses coûts-contreparties.

Ils reposent sur de nombreux travaux qui ont contribué au développement des concepts et outils nécessaires.

SIDGWICK (1883) introduit le concept d'externalité.

PIGOU (1920) montre que la valeur de l'externalité mesure l'écart entre coûts privés et coûts sociaux.

DUPUIT (1853) apporte le concept de surplus du consommateur.

HICKS (1939) introduit la demande compensée construite sur la DAP et non sur la demande mesurée.

KALDOR-HICKS (1939) Posent le principe de compensation. Pour améliorer le Bien Etre global, il faut que les gagnants aient la capacité de proposer une compensation aux perdants.

1.2-Le principe général du modèle standard.

Il y a de nombreuses années (~1950), Pierre MASSE écrivait: "L'action est une aventure, cette aventure là doit être calculée".

Ce propos est à plus d'un titre précurseur; il fonde le calcul économique comme auxiliaire de l'action privée et publique, et lui confère le rôle de réduire l'aventure c'est à dire d'éclairer les choix en incertitude. Depuis les années cinquante, le statut du calcul économique n'a cessé d'être conforté par de nombreux apports théoriques.

Les techniques de l'évaluation économique participent des méthodes du calcul économique dont l'objectif est la rationalisation des décisions.

D'un point de vue théorique, la question de l'évaluation confine à la question fondatrice de la VALEUR en économie. En effet à quoi correspond une évaluation sinon attribuer de la Valeur à un bien ou à un service, (facteur, input ou output), et donc avant de savoir comment et avec quoi on va étalonner cette valeur, encore faudrait-il pouvoir répondre à la question du fondement de la valeur.

Le débat est important, mais la grande majorité des économistes ont choisi au plan des principes de rejoindre le point de vue de J.DUPUIT:

"Ce qui fonde la Valeur c'est l'Utilité; ce qui mesure l'utilité c'est le sacrifice en monnaie consenti par l'agent"...l'Economie Politique doit prendre pour mesure de l'utilité d'un objet, le sacrifice maximum que chaque consommateur serait disposé à faire pour se le procurer" (DUPUIT 1853 pp13-14)

Sacrifice en monnaie car nous ne disposons pas d'autres étalons de l'intensité du sacrifice.

"Il n'y a d'utilité que celle que l'on consent à payer. C'est un aphorisme de l'Economie Politique qu'il faut toujours avoir présent à l'esprit dans toutes ces questions" (DUPUIT 1853 p 23).

Les travaux de J.DUPOIT sont fondateurs à plus d'un égard, comme l'a souligné M.ALLAIS (1989). On constate à travers ces deux citations qu'il convient de lui reconnaître le mérite d'avoir explicitement proposé deux des concepts clé de l'évaluation; Le surplus (sacrifice maximum), et la disposition à payer/disposition à recevoir. Ce qui conduit à poser un des principes élémentaire de l'évaluation;

VALEUR = UTILITÉ = DISPOSITION À PAYER
VALEUR = UTILITÉ = DISPOSITION À PAYER = PRIX + SURPLUS = BIEN ETRE

1.3- La relation VALEUR-UTILITE.

A-Définition de l'utilité (nombre représentant la satisfaction d'un panier de biens et services).

L'utilité n'est pas la qualité d'un bien mais un état de celui qui accède à ce bien. Ce qui explique que l'utilité varie avec l'acteur. C'est donc une théorie comportementale qui doit présider à l'analyse de la valeur. « Nous ne voyons pas les choses comme elles sont mais comme nous sommes ».

B-Utilité (satisfaction) indicateur contesté comme meilleur descripteur du Bien Etre

-Utilité et information imparfaite.

- L'utilité doit comprendre les valeurs d'usage et de non usage pour lesquelles l'information n'est pas observable directement ou n'existe pas.
- L'utilité n'est pas forcément perceptible (cas de la production de biens tutélaires).
- L'utilité perçue et l'utilité réelle peuvent diverger (perception de la qualité des biens parfois difficile ou trompeuse).
- L'utilité et soumise à l'asymétrie d'information dont dispose les acteurs.
- L'utilité des tiers absents est parfois déléguée (cas des générations futures).

-Utilité et rationalité limitée.

- Le paradoxe de Condorcet (intransitivité des préférences).
- Payer plus pour accroître ses chances de 90% à 100% que pour les augmenter de 30% à 40%.
- irréversibilité de la fonction d'utilité (valeur d'une perte = valeur de 2 gains pour un même bien).
- L'effet de rémanence (un accident d'avion change l'utilité sans changer la probabilité d'occurrence).
- L'effet de rang la position d'un bien dans une série affecte son utilité.
- L'effet d'inclusion (embedding). Un bien inclus dans un ensemble n'a pas la même utilité que seul,
etc...

2- LES HYPOTHESES DU MODELE VALEUR-UTILITÉ.

a- Les individus disposent d'une fonction de préférence.

b- Que ces préférences soient fondatrices de la VALEUR des biens et services.

c- Que les individus soient les meilleurs juges de leur utilité.

d- Les individus peuvent accéder à un *système de d'Informations-Prix* et donc de marchés susceptibles de les produire.

e- Les individus disposent de ressources limitées.

f-Les individus sont rationnels.

3-LA D.A.P. SUPPOSE L'EXISTENCE D'UN MARCHÉ.

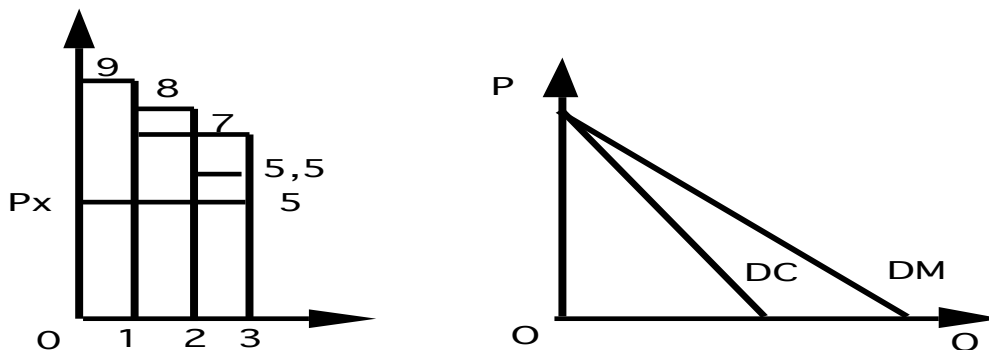
3-1-DEFINITION.

La disposition à payer se définit comme « le prix maximum que nous serions prêts à payer, dans des conditions normales de marché pour acquérir un bien ou un service, une caractéristique spécifique d'un produit ou encore une information » (Robin et al 2007).

3-2-SURPLUS ET DEMANDE COMPENSEE .

L'apparition du surplus à pour conséquence que le long de la courbe de demande initiale, le niveau d'utilité n'est pas constant mais croissant, du fait de l'accroissement du revenu réel du consommateur (égal à la valeur du surplus).

On observe que le prix d'un bien est de 5, alors que la disposition à payer est de 9 pour la première unité, dès lors le consommateur dispose d'un revenu réel (niveau d'utilité), accru de la différence. Ceci est valable tant que la disposition à payer est supérieure au prix. En conséquence, le long de la courbe de demande, son utilité n'est pas constante mais croissante. Or pour mesurer un gain ou une perte d'utilité lié à la mise en oeuvre d'un projet, il est nécessaire que l'utilité finale soit mesurée par rapport à un niveau d'utilité de référence qui soit constant.



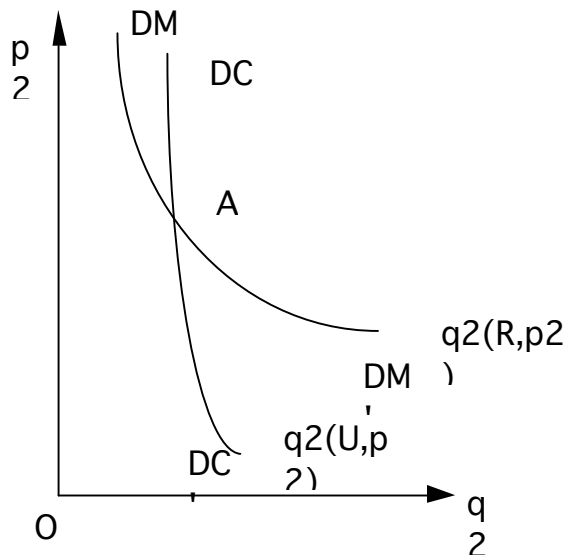
Si le prix payé n'est plus 5 mais 9, alors la disposition à payer pour la deuxième unité ne sera plus de 8 mais de 7. Pour la troisième 5,5 au lieu de 7. On observe donc que la nouvelle fonction de demande est différente de la première.

Pour obtenir une courbe de demande le long de laquelle le niveau d'utilité serait constant, il conviendrait de la tracer à partir de la disposition à payer des individus (intégration du surplus), et non à partir de leurs paiements réels

Une telle fonction, nommée fonction de demande compensée de HICKS, ou fonction de disposition à payer, serait inférieure à la fonction de demande initiale.

La fonction de demande compensée sert à évaluer le gain ou perte de revenu pour le consommateur, dus à une variation du niveau des prix conséquente de la mise en oeuvre (future) d'un projet.

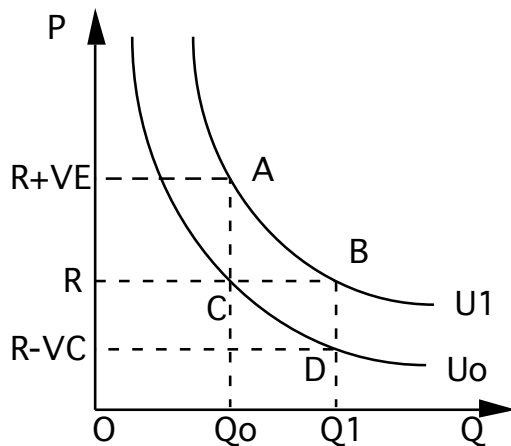
La disposition à payer suppose l'existence d'un marché pour incarner une valeur économique utilisable en évaluation. Les marchés peuvent exister sous une des formes que nous avons retenues : marché naturel, substitut, implicite, théorique, généré.



3-3-DISPOSITION A PAYER VERSUS DISPOSITION A RECEVOIR.

Les courbes de demande compensée permettent donc d'obtenir des courbes de demande à utilité constante situées au dessous de la courbe de demande non compensée, seules fondées à permettre une mesure correcte de la variation de bien être, en cas d'amélioration ou de détérioration d'une situation initiale

En fait, ces fonctions de demande compensée conduisent à mesurer deux types de variation de bien être. Une variation relative à la situation initiale et une variation relative à la situation finale.



Dans une situation initiale, un individu i dispose d'une quantité Q_0 , (mesurée en abscisse), de biens non marchands (actif naturel de loisir), et d'un revenu R affecté à la consommation de biens marchands (dépense mesurée en ordonnée). Son niveau d'utilité est U_0 .

■-Si l'on fait l'hypothèse de l'accroissement de l'offre de bien non marchands, dû par exemple, au projet d'aménagement, la quantité disponible pour l'individu i du bien offert va passer de Q_0 à Q_1 , son niveau d'utilité se situera désormais en U_1 .

L'effort financier que l'individu i serait prêt à consentir (disposition à payer maximale) pour profiter de cet accroissement de biens non marchands est mesuré par BD, cette valeur sera appelée variation compensatrice¹. Celle-ci se mesure par rapport à la situation initiale.

Si maintenant, on suppose que le projet étant réalisé, l'on demande à i de renoncer à profiter de l'accroissement de l'offre de biens Q_0 à Q_1 , auquel il a droit, alors la mesure de ce qu'il demandera (disposition à recevoir minimale) sera AC, quantité monétaire lui permettant de maintenir sa satisfaction équivalente. Cette valeur sera nommée variation équivalente. Elle se mesure par rapport à la situation finale (projet réalisé).

■-Si l'on fait l'hypothèse, d'une diminution de l'offre de biens non marchands, alors la situation est inversée la courbe d'utilité U_0 de i est au dessus, U_1 au dessous. De telle sorte que si la diminution de l'offre est rigoureusement égale à son accroissement précédent, alors ce qui était variation compensatrice devient variation équivalente, et variation équivalente, variation compensatrice.

En fait on peut constater qu'il existe deux mesures des avantages d'une amélioration et deux mesures des coûts d'une détérioration d'une situation

- La DAP pour obtenir un avantage
- La DAP pour ne pas subir un coût
- La DAR pour renoncer à un avantage
- La DAR pour accepter un coût.

Tableau 5

Nature des Surplus	Amélioration	Détérioration
Variation compensatrice	D.A.P. (inférieure à la mesure Marshallienne)	D.A.R. (supérieure à la mesure Marshallienne)
variation équivalente	D.A.R. (supérieure à la mesure Marshallienne)	D.A.P. (inférieure à la mesure Marshallienne)

Dans la pratique cependant, la différence entre les deux types de mesures (Marshallienne et Hicksienne) est faible et en tout cas inférieure aux erreurs d'estimation des paramètres des fonctions de demande (WILLING 1976).

4-LE PRIX OBSERVÉ DOIT ÊTRE UNE INFORMATION FIABLE.

Le prix représente le degré de rareté d'une ressource et les efforts consentis pour la préserver. Toute altération de son mécanisme de révélation dégrade la qualité de l'information qu'il représente, et fausse les choix d'acteurs.

Le fonctionnement du marché observé présente de nombreuses imperfections :

- Existence d'effets hors projet concernant des acteurs absents du contrat (effets externes).
- Existence d'effets non prévus par le contrat (asymétrie d'informations).
- Existence d'effets résultant du dysfonctionnement structurel du marché naturel (monopole, oligopole etc.)

¹ La différence entre variation compensatrice ou équivalente et surplus compensateur ou équivalent tient au fait que la mesure des surplus impose une même structure de consommation (FREEMAN 1979).

- Existence d'effets résultant de l'intervention publique (subventions, prix administrés...)
- L'impossibilité d'observer un prix, résultant de l'absence de structure d'échange (pas d'offre et/ou pas de demande : actifs naturels hors marché ; paysages, biodiversité, lagunes...)
- Existence d'effets résultant d'un échange sans prix (bénévolat).
Ces dérogations au mécanisme du marché sont sources de surplus positifs ou négatifs, non mesurés par les prix, et donc faussent la valeur de l'information fournie par le système de prix. Dans ce cas nous avons :

Prix \neq coût collectif de production \neq utilité

La mesure de l'utilité, c'est à dire celle de la valeur d'un bien ou service produit (output) dépendra du système de prix existant, si il existe.

- Prix concurrencés d'équilibre = utilité
- Prix concurrencés corrigés (+/- surplus, effets externes) = utilité
- Prix abrités corrigés (+ rente) = utilité
- Prix administrés corrigés (+subvention-taxes) = utilité
- Prix de substitution= utilité
- Prix générés corrigés éventuellement de l'imparfaite transférabilité
- Prix implicites corrigés éventuellement de l'imparfaite transférabilité
- Prix théoriques corrigés éventuellement de l'imparfaite transférabilité
- La valeur de la dépense publique

Il s'agit de la valeur d'un actif mesurée par l'importance du budget qu'un décideur accorde à la protection d'un actif par exemple (dépenses consenties). Ainsi, la valeur de la vie humaine pourrait être mesurée par le budget de la prévention routière rapportée au nombre de vies sauvées par cette politique. Le problème est que l'efficacité des mesures retenues influence les résultats obtenus et donc la valeur de l'actif.

5-EXEMPLES DE DISTORTIONS DE PRIX.

L'analyse de la nature et de l'importance de ces distorsions permet de proposer des méthodes correctrices, non pas des effets eux mêmes, mais des valeurs qu'il convient de leur attribuer, pour conserver à la décision un caractère efficace. Les causes de telles distorsions sont connues sous le terme général d'échec du fonctionnement du marché. Nous évoquerons les principales pour en identifier le niveau de correction, dont les modalités seront évoquées ultérieurement.

5-1-LA DISTORTION DE SUBVENTION.

Si l'on considère la subvention à la production, quelle que soit la politique de subvention, directe au producteur sous la forme d'aides personnalisées ou indirecte sous forme de diminutions de charges, celles ci introduisent des distorsions entre évaluation financière et évaluation économique. L'exemple sommaire suivant, identifie cette distorsion. La mesure des surplus attachés aux intrants subventionnés sera abordée plus loin.

Soit une entreprise quelconque. Ce que nous analysons n'est pas un compte économique de l'entreprise, mais correspond à la simple prise en compte du coût d'opportunité de la subvention, hors effets annexes.

Tableau 6 : Evaluation et Subvention.

Analyse financière		Analyse économique	
Charges	Produits	Charges	Produits
CI=5000	1000 x5	CI =5000	1000x5=5000
VA=2100	=5000	VA=2100	
	SUBV=3000	SUBV=3000	SUBV=3000
Total=7100	Total=8000	Total=10100	Total=8000
Solde= +900		Solde = -2100	

On suppose que les prix financiers retenus, sont, soit déjà rectifiés, soit ne nécessitent aucune rectification. On observe la différence de résultats, entre évaluation financière et évaluation économique. Cette dernière faisant apparaître un solde négatif.

La subvention est d'autant plus "coûteuse", économiquement, que les subventions publiques peuvent être inadaptées et incohérentes. C'est notamment le cas, lorsque l'on aide au drainage de zones humides, à la plantation de résineux sur des sites de grand intérêt écologique, à l'encouragement de la production agricole intensive. Le montant de l'aide agricole aux pays de l'OCDE en 1994, a atteint 175Mds de \$, soit 45% de la valeur de la production totale de ces pays. Un soutien massif crée des distorsions majeurs dans le système des prix agricoles et donc, dans les comportements des exploitants: surinvestissement, destruction des milieux naturels...etc.

Pour le décideur privé, la subvention est une diminution de charges, pour la collectivité elle est un coût. La subvention peut donc encourager à court terme l'investissement inefficace, masquer la réalité à long terme et créer des raretés artificielles.

Cela ne signifie nullement, par ailleurs, que la collectivité doive supprimer la subvention, la décision ne peut être prise naturellement qu'au terme d'une procédure conduisant à l'identification d'autres effets à prendre en compte, extérieurs au compte de résultats lui-même et qui peuvent être de nature à inverser la relation entre les avantages et les coûts obtenus précédemment

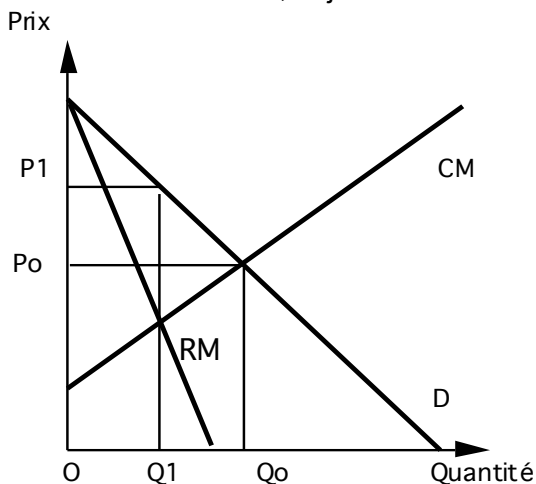
Dans un certain nombre de cas, en particulier en agriculture, Il faut toutefois préciser que dissocier la subvention de l'ensemble de la réalité d'une exploitation agricole peut conduire à des erreurs de jugement. L'analyse du coût ou de l'avantage de la subvention en agriculture nécessite de passer d'une comptabilité financière à une comptabilité économique d'une exploitation.

Dans l'analyse financière certains éléments sont absents. Ce sont par exemple des coûts comme, le travail gratuit, les produits cultivés pour la consommation personnelle, les transactions de troc, les remboursements d'emprunt en travail, le prêt de matériel, les pollutions. Mais sont aussi absents certains avantages qui peuvent être importants comme, l'entretien du paysage, la diminution des incendies, ou des risques d'érosion.

La subvention peut donc être justifiée comme contrepartie de services rendus à l'ensemble de la collectivité, le problème est que sa prise en compte nécessiterait une véritable comptabilité économique des exploitations, comprenant toutes les charges et tous les produits des entreprises. La principale question restant d'identifier et de mesurer les coûts et les avantages réels nets qui sont de trois types: monétarisables et monétarisés, monétarisables non monétarisés, non monétarisables.

5-2-LA DISTORTION DE MONOPOLE.

En l'absence de monopole, le prix s'établit en P_0 , pour une quantité Q_0 . La disparition de la situation de concurrence au profit de celle de monopole se traduit par une diminution des quantités de (Q_0 à Q_1), pour une augmentation du prix de P_0 à P_1 . Cette situation d'inefficacité est bien connue, et justifie le contrôle des monopoles.



Dans ce cas, encore, le prix de monopole ne traduit pas la meilleure organisation productive pour la collectivité. L'accroissement de la rente du producteur ne suffit pas à compenser la perte supportée par les usagers.

5-3-LA DISTORTION DE L'ADMINISTRATION DES PRIX.

La pratique des prix administrés, comme toutes les politiques de prix comporte un certain nombre de risques du point de vue de l'efficacité des choix collectifs.

1-prix publics en cas de biens substituables.

L'administration des prix peut concerner aussi bien les entreprises publiques que le secteur privé. L'administration des prix publics, peut conduire à la détermination de prix présentant un écart pouvant être très important avec le coût de production. Il existe même des biens à prix nuls, dont l'évaluation ne peut se faire en conséquence, qu'à partir de la mesure des coûts et des avantages d'opportunité. La déformation du système des choix, doit en toutes circonstances servir de principe à la mesure des effets du projet. Recourons ici encore à un exemple sommaire pour poser le problème simplement.

Soit deux productions énergétiques substituables A et B, présentant des ratios prix/KW de 1 pour A, de 1,2 pour B. On suppose la demande de ces biens stable à court terme évaluée à 1100, et les prix de vente égaux aux coûts marginaux en T_0 .

Tableau 7 Evaluation et prix des biens (1).

T0		T0	
A		B	
Charges	Produits	Charges	Produits
500	$600 \times 1 = 600$	600	$500 \times 1,2 = 600$
Solde + 100		Solde 0	

Pour des raisons tenant à des termes de l'échange défavorables au bien B, les pouvoirs publics décident de ne pas répercuter sur son prix, la hausse générale des prix constatée (de 20%). Il en résulte une modification de la distribution de la demande entre les deux

productions substituables, la demande du bien A, diminue de 600 à 550, avec l'augmentation du prix de l'équivalent KW du bien A, et se reporte sur le bien B.

Tableau 8 Evaluation et Prix des biens (2).

T1		T1	
A		B	
Charges (*1,2)	Produits (*12,)	Charges (*1,2)	Produits (*1,2)
600	550x1,2=660	720	550x1,2=660
Solde	+60	Solde	-60

Le tarif public du bien A en T₁, conduit à des résultats collectifs qui passent de +100 à 0, (100+0 en T₀; +60-60 en T₁). L'encouragement de la consommation des produits les plus coûteux à produire, nécessite de surcroît une subvention d'exploitation de 60 pour que la production du bien B puisse se poursuivre.

2-prix publics redistributifs.

On peut envisager le cas de la gratuité du bien, ou celui de son prix redistributif inférieur au prix de concurrence.

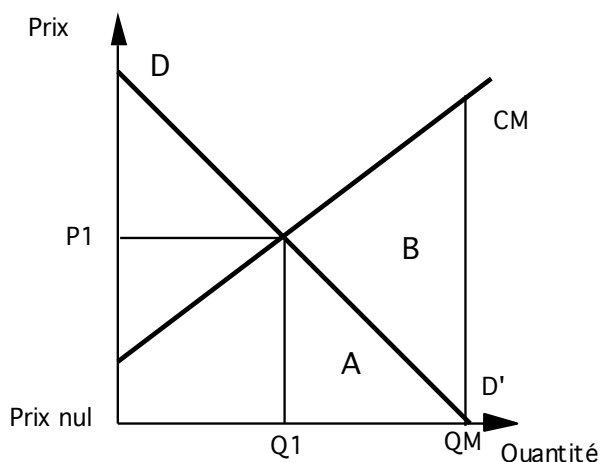


Figure 3-4

Dans le cas d'un bien public proposé à un prix nul (fig 3-3), l'équilibre de production obtenu pour un prix P₁, qui était Q₁, se trouve rompu. La demande pour un prix nul se situera en Q_M (quantité maximale). Pour la quantité supplémentaire produite (Q₁ Q_M), le coût de production sera de (A+B), alors que l'utilité retirée de la consommation ne sera que de A. Ainsi la production gratuite du bien coûtera, à la collectivité, la valeur représentée par (B).

Dans le cas, où le prix proposé par la tutelle ne serait pas nul mais inférieur au prix d'équilibre, alors la perte collective ne serait que de B': (coût de production supplémentaire (A'+B')-(A')), l'accroissement d'utilité.

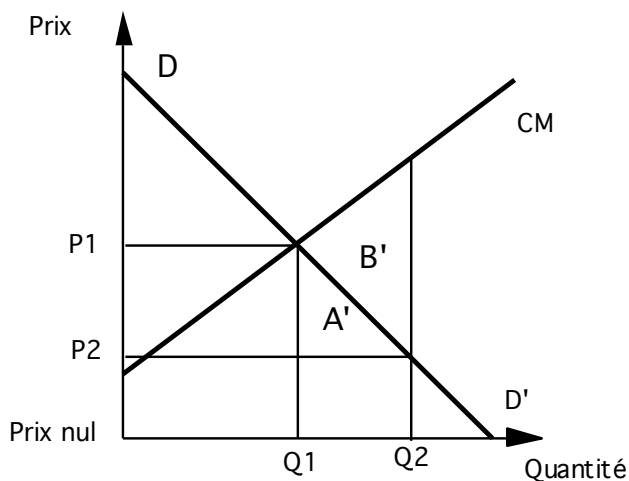


Figure 3-5

Naturellement, dans ce cas comme dans les cas précédents, le coût financier du prix redistributif, peut être compensé, voire plus même, par des avantages non pris en compte dans ce calcul. Il reste que l'administration des prix, nuit à la qualité de gestion du service, et une déconnexion production-redistribution est maintenant un principe reconnu.

3-le cas de l'administration du prix du travail.

Recourons ici à une schématisation générale. Soit une courbe d'offre de travail (renoncement au loisir) et une courbe de demande.

Supposons une valeur donnée du SMIC. Pour cette valeur, la quantité de travailleurs disponibles sur le marché serait N_2 . Cependant à ce prix, seule la quantité N_1 trouverait effectivement du travail. De telle sorte que la quantité de chômage induite par le SMIC serait de $(N_2 - N_1)$. Pour cette quantité N_1 , le salaire acceptable correspondant (en l'absence de SMIC), serait S_1 .

En conséquence, le prix économique du salaire est donc S_1 et $(SMIC - S_1)$, mesure la surestimation du prix financier du travail dans le projet utilisant ce facteur à ces conditions.

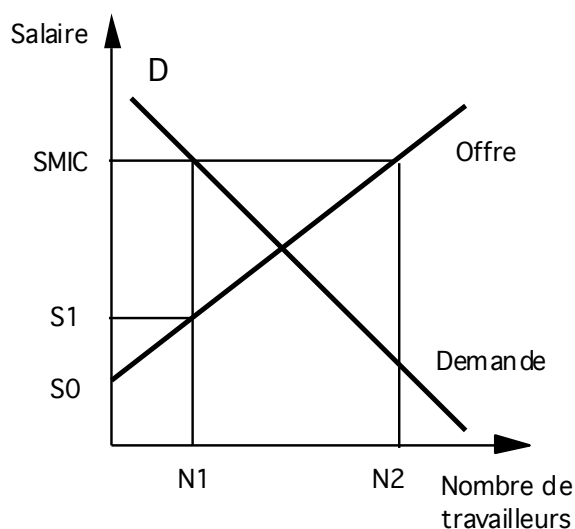


Figure 3-6

Nous verrons, dans le cadre des méthodes de rectification, que la mesure de cette disposition à recevoir (S_1) est difficile à estimer.

4-distorsion de la surestimation du taux de change.

Considérons la situation d'un pays, dont la monnaie serait, par exemple, la Livre et dont le taux de change officiel **(TCO) serait de 1 £ pour 1 \$ US**, en T_0 , et considérons par ailleurs un même bien qui coûterait alors, 1£ dans ce pays et 1\$ aux USA.

Si entre T_0 et T_1 , le taux d'inflation était sur la période de 0% aux USA, et de 100% dans ce pays, il en résulterait que le bien coûterait 2£, dans le pays et 1\$ aux USA, et donc de fait le taux de change réel **(TCR) deviendrait 1\$=2£**.

Cependant la valeur de ce bien, en équivalent-dollars au taux de change officiel, dans le cas où celui-ci resterait inchangé, deviendrait 2\$. En conséquence le dollar perdrait donc 100% de son pouvoir d'achat à l'intérieur du pays et la livre gagnerait 100% du sien à l'extérieur.

Cette situation devrait créer naturellement des distorsions importantes dans le choix des opportunités d'investissement, crédibilisant sur le plan financier des opérations coûteuses au plan économique.

Considérons ici encore un exemple simple: soit un projet d'investissement de 50 K\$, le taux de change officiel étant celui spécifié précédemment. Cette opération est susceptible de proposer le résultat suivant, pour une production intérieure exprimée en £.

Avec R, les recettes nettes du projet:

$$\bar{B} = -I + \sum_{t=1}^n \frac{R^t}{(1+i)^t}, \text{ avec } \sum_{t=1}^n \frac{R^t}{(1+i)^t} = 60K\text{£}$$

On peut donc écrire puisque 1\$=1£

$$\bar{B} = -50k\text{£} + 60k\text{£} = +10k\text{£}$$

Si le taux de change officiel avait suivi l'évolution des parités de pouvoir d'achat (taux de référence), alors nous aurions eu en T_1 : 1\$=2£, et donc le résultat eut été le suivant;

$$\bar{B} = -100K\text{£} + 60k\text{£} = -40K\text{£}$$

On constate que le projet évalué sur la base du taux officiel apparaît comme avantageux, alors qu'il ne l'est plus sur la base du taux de référence. Ce qui signifie que le coût supporté par l'investisseur donne un résultat positif de 10K£, alors que le coût économique direct est de 40K£ pour la collectivité.

-TAUX DE CHANGE ET PROJETS D'EXPORTATIONS.

Au coût représenté par l'erreur sur le choix des opportunités favorables collectivement, s'ajoute celui du découragement des exportations. Lorsque l'on considère, la situation du commerce extérieur de la plupart des pays, surestimant leur taux de change, on peut être inquiet des conséquences à moyen terme de cette pratique. Considérons le cas, par exemple d'un agriculteur exportateur de coton dont la valeur des ventes FOB représente 20K\$. Si on applique à la valeur externe de ses exportations, le taux de change officiel que nous avons retenu, 1\$=1£, alors ses revenus intérieurs en livres seront de seulement 20K£. L'exportateur sera pénalisé de la moitié de son pouvoir d'achat extérieur. Ce qui aura probablement un effet démobilisateur sur les acteurs de fait les plus dynamiques de cette économie.

Par contre si on lui applique le taux de change de référence, 1\$ = 2£, ses revenus seront alors de 40K£. Ce qui constituerait incontestablement une rémunération conforme à la valeur

externe de ses résultats, et probablement un encouragement à poursuivre son effort d'exportation.

TAUX DE CHANGE ET PROJETS D'IMPORTATIONS.

Si l'on retient maintenant le cas d'un importateur, de produits de luxe par exemple, le coût de ses importations serait minoré par la surestimation de la valeur de la monnaie nationale. Ainsi si celui-ci importe pour 30K\$ de biens il lui en coûterait au taux de change officiel 30K£, alors qu'il devrait lui en coûter 60K£ au taux de change réel. Naturellement le résultat serait rigoureusement identique si au lieu d'importer des produits de luxe, l'on importait des biens de production. De sorte que la surestimation de la monnaie nationale peut aussi conduire à encourager la capitalisation des activités productives, faussant ici encore la décision sur les choix techniques efficaces, puisque décourageant en partie l'usage du facteur le plus abondant. L'avantage relatif artificiel présenté par les importations a, dans un certain nombre de pays, découragé l'investissement dans l'agriculture, et contribué à leur dépendance alimentaire. De plus, on a pu observer que la surestimation du taux de change a conduit à encourager la pratique du commerce spéculatif au détriment de l'investissement économiquement productif.

En bref, la surestimation de la valeur de la monnaie nationale peut être due à au moins quatre raisons et avoir cinq conséquences majeures. Les quatre raisons sont respectivement :

- la perception de la dévaluation comme échec politique
- la volonté d'acquérir des investissements à bas coûts
- le choix de dépendre d'une autre monnaie (dollarisation)
- l'inclusion dans une zone monétaire (euro).

Les cinq conséquences majeures sont :

- Encourager les importations
- Décourager les exportations
- Décourager les productions locales nécessaires
- Développer l'exode rural et la sur-urbanisation
- Accroître les inégalités